

Des voix: Bravo!

Une voix: Et les brioches?

Mme MacInnis: J'arriverai aux brioches dans une minute. Combien de fois le gouvernement a-t-il amorcé des discussions sur la famille canadienne, sur les conditions de vie qu'affrontera la nouvelle génération et sur la façon dont les Canadiens parviennent à se débrouiller en matière d'alimentation, d'habillement, de loyer et autres? De nos jours, les travaux de la Chambre devraient être axés sur ces sujets. Le bien-être de la famille canadienne devrait constituer le point de mire du gouvernement actuel, si tant est qu'il soit disposé à planifier quoi que ce soit. La situation actuelle rappelle celle de Marie-Antoinette qui, informée que le peuple ne trouvait plus de pain, s'était écriée: «Mais qu'il mange des brioches.» Lorsqu'on dit aux autorités que le public n'a plus les moyens d'acheter du steak, elles répondent: «Qu'il s'achète des hamburgers». Qu'arrive-t-il si le prix du hamburger emboîte le pas et monte comme celui de toutes les précieuses protéines qui sont essentielles à l'organisme? Lorsque les prix des denrées alimentaires augmentent comme ils l'ont fait ces derniers temps, c'est dans le cas des aliments comme la viande, le poisson, les produits frais, et les fruits et légumes qu'ils augmentent le plus rapidement et qu'ils atteignent le niveau le plus élevé. Ce sont justement les aliments qui renforcent des protéines, des sels minéraux et des vitamines, et qui fortifient l'organisme. Les gens qui ne mangent pas suffisamment de ces aliments pendant la petite enfance et dans les moments critiques de la vie, comme pendant une maladie, ne se remettent jamais vraiment de cette déficience alimentaire.

Citer les règles officielles de nutrition du Canada à ce stade, c'est retourner le couteau dans une plaie déjà profonde et douloureuse. Les règles de nutrition du Canada figurent dans ce diagramme très coloré qu'on a diffusé à profusion. C'est une bonne chose. On y énumère les aliments sains qu'il faut manger à chacun des trois repas quotidiens pour avoir une bonne santé. On y indique la quantité de lait que doivent boire chaque jour les enfants, les adolescents, les adultes, et les femmes enceintes ou celles qui allaitent. Toutefois, comme l'a dit une autorité du Québec il y a quelques années, à quoi sert de dire à une femme enceinte combien de lait elle doit boire pour avoir suffisamment de calcium dans les os et dans les dents pendant sa grossesse, quand elle n'a même pas assez de lait pour les enfants qu'elle a déjà? La mère qui se trouve dans cette situation donnera le lait aux enfants déjà en vie, et tentera sa chance pour l'avenir.

Deux portions de fruits ou de jus—comme les oranges, les pommes, ou le jus de pomme ou de tomate vitaminé—sont une source satisfaisante de vitamine C, d'acide ascorbique. J'ai vu des mères regarder les fruits frais, en se demandant lesquels coûtaient le moins cher et comment elles pouvaient tirer le maximum d'un peu de jus d'orange, parfois de jus d'orange reconstitué ou d'orangeade, dans laquelle elles espèrent qu'il y a quelques vitamines. Elles n'ont pas les moyens d'acheter des oranges fraîches. Ces gens sont aussi obligés de se rabattre sur le soutien de la vie, le pain, quelques légumes, et les céréales. Lorsqu'on voit, dans les quartiers pauvres de la ville, tant de gens obèses, on sait pourquoi. Dans la plupart des cas, leur embonpoint est dû au fait qu'ils n'ont pas assez de protéines et d'aliments sains, et qu'il leur faut se rabattre sur les aliments qui font grossir. De plus, ils sont si frustrés et si malheureux qu'ils passent leur temps à grignoter n'importe quoi pour essayer d'apaiser leurs crampes de frus-

tration autant que leurs crampes d'estomac. Aller dire aux Canadiens qu'ils doivent manger de la viande, du poisson et des légumes frais alors qu'ils n'ont pas les moyens de s'en payer, c'est vraiment leur faire un double affront et retourner le couteau dans une plaie déjà très profonde et très douloureuse.

• (1530)

Ce qui choque et exaspère les gens, c'est de savoir qu'alors que le prix des aliments protéiques augmente constamment et presque furtivement, les bénéfices des chaînes de magasins, des supermarchés, augmentent. Quand ils lisent dans les journaux, car ce n'est pas un secret, qu'au cours du premier trimestre de cette année, les bénéfices de Safeway ont augmenté de 40 p. 100, ceux de George Weston, de presque 50 p. 100, et ceux de Dominion, de 300 p. 100, oui, monsieur l'Orateur, de 300 p. 100, ils s'estiment trahis non seulement par les supermarchés et les chaînes de magasins, mais par le gouvernement actuel qui laisse faire cela sans lever le petit doigt pour les aider.

Une voix: Il y a le ministère de la Consommation.

Mme MacInnis: Le ministre ne s'intéresse pas assez à la question pour être présent. Le gouvernement s'arrange toujours pour user de faux-fuyants (red herrings) quand il s'agit de questions aussi délicates que les bénéfices des supermarchés. Je fais remarquer au ministre de l'Environnement (M. Davis) que cette espèce de poissons est loin d'être menacée d'extinction; ils prolifèrent et font l'objet d'une pêche ininterrompue. Quelqu'un dit qu'une foule de «poissons» se font prendre également. Oui, mais les «poissons» commencent à être malins.

L'autre jour, par exemple, quand je parlais de la nécessité de faire une enquête sur les prix des supermarchés, le secrétaire parlementaire du premier ministre (M. Danson) a employé pas mal de faux-fuyants; il l'a fait avec délicatesse et courtoisie, mais je les ai relevés. Tout d'abord, il m'a dit que les supermarchés n'avaient pas enfreint la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et que si j'avais une preuve de violation de la loi ou du moins un sérieux soupçon, les fonctionnaires en cause seraient heureux de le savoir. Monsieur l'Orateur, à quoi sert la loi relative aux enquêtes sur les coalitions si ce n'est à faire des enquêtes? Au lieu de cela, il semble que le soin de faire des enquêtes soit laissé à d'autres. Dieu seul sait ce que les personnes chargées d'appliquer la loi font lorsqu'elles ont des preuves. Je pense qu'elles ont le devoir de faire enquête sur les situations comme celles que mes collègues et moi-même avons portées à leur connaissance. L'application de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions relève du ministère de la Consommation et des Corporations et si le ministère n'est pas disposé à protéger le niveau de vie des consommateurs, à quoi bon s'intéresser à des questions telles que l'emballage, l'étiquetage et d'autres problèmes secondaires, bien que je reconnaisse ce que le ministre fait dans ce domaine. Les consommateurs s'inquiètent parce qu'on leur extorque de plus en plus d'argent pour leurs achats de produits alimentaires. C'est la question que devraient examiner le ministre et ceux qui sont chargés d'appliquer la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.